

REDUIRE LE POIDS D'UNE PHOTO

POURQUOI ?

Comme nous l'avons vu précédemment, la quantité d'informations définissant une photo s'est considérablement multipliée au fur et à mesure qu'on a multiplié les pixels de nos appareils.

Or, nous n'avons pas forcément besoin de tout cela pour une photo familiale prise « à la sauvette » (par exemple).

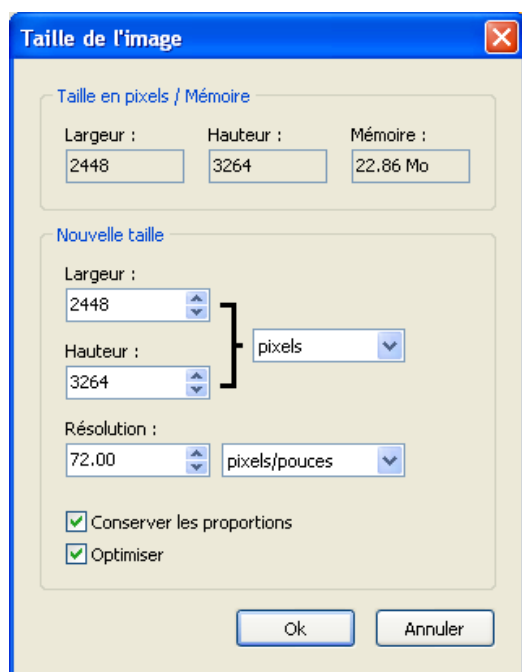
D'autre part, si vous souhaitez envoyer vos clichés par mail à vos amis, vous serez vite limité par la quantité. La plupart des personnes n'impriment pas les photos et se contentent de les regarder à l'écran. Or, nous ne percevons à l'écran, quasiment pas la différence avec une photo « réduite », et son original.

DES LA PRISE DE VUES

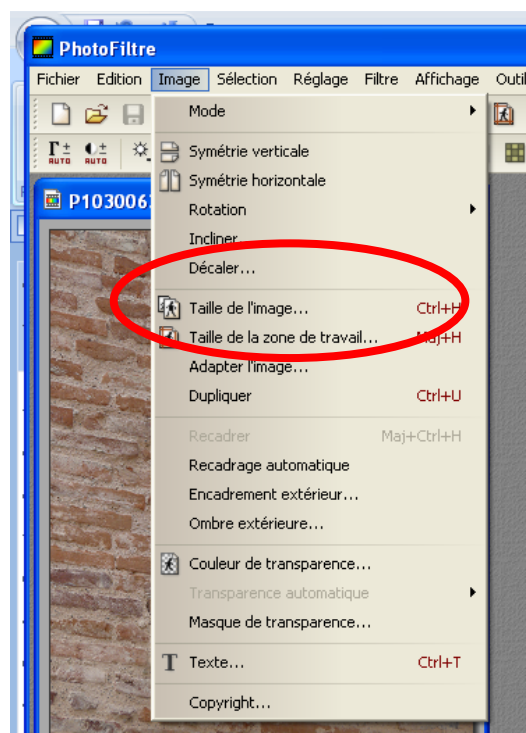
Sachez qu'il est possible, en entrant dans le menu de votre appareil, de définir la qualité de vos photos. Si vous choisissez un réglage « moyen », vos photos seront d'une qualité légèrement dégradée, mais sans doute tout à fait acceptables. Par contre, vous pourrez « engranger » une plus grande quantité de photos dans votre carte mémoire. Il s'agit donc de trouver le bon compromis entre la qualité et le « poids » de vos photos. Faites donc quelques essais !

AVEC PHOTOFILTRE

Après avoir ouvert votre photo dans Photofiltre, allez dans le menu « Image », « Taille de l'image ». Vous avez là deux réglages possibles : la taille proprement dite, en « pixels », et la résolution, c'est à dire le nombre de pixels dans un pouce (1 pouce = 2,54cm. Si vous le souhaitez, vous pouvez la modifier et la mettre en

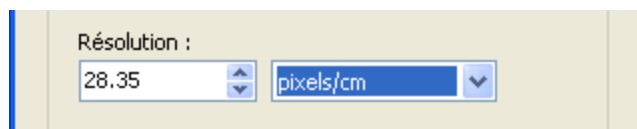


2448 par 3264 pixels. Cela fait 7990272,



centimètres !)

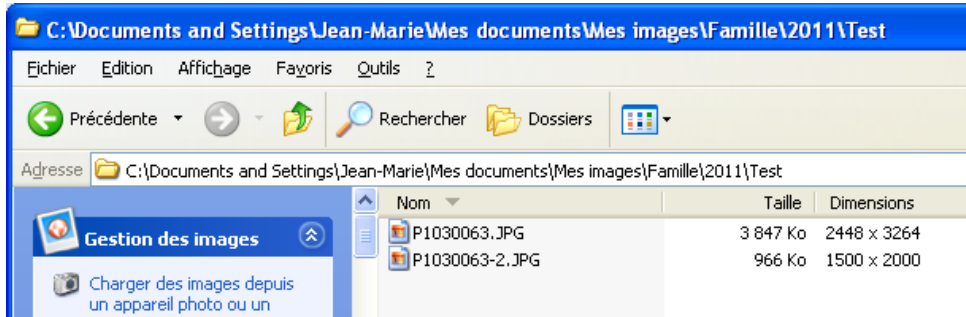
Vous voyez donc que la taille de l'image fait ici



soit environ 8 millions de pixels. Normal, puisque mon appareil est donné pour cette résolution !

Si je mets dans la rubrique « Largeur » : 1500 (au lieu de 2448), vous verrez que la hauteur se changera automatiquement en « 2000 », car Photofiltre respecte les proportions de l'image.

Vous voyez ici que la taille de ma photo est passée de presque 4 Méga-



octets à moins d'un Méga-octet.

Ainsi, dans notre exemple, si vous êtes limité à 5Mo

par mail, vous pourrez en envoyer 5 à la fois au lieu d'une seule.